

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ET DE CYCLES SUPÉRIEURS 2020-2021 (Proposition, avril 2020)**

	Été 2020	Automne 2020	Hiver 2021
Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps complet au premier cycle : <ul style="list-style-type: none"> • Premier cycle à temps complet • Premier cycle à temps partiel (prog. non contingentés et dans certains prog. non contingentés) • Premier cycle à temps partiel (programmes non contingentés) 	N/A N/A N/A	1 ^{er} mars 1 ^{er} mai 1 ^{er} août	1 ^{er} novembre 1 ^{er} novembre 1 ^{er} novembre
Période de réinscription	2 au 6 mars	9 au 13 mars	26 octobre au 13 novembre
Période d'inscription des nouveaux étudiants	16 au 20 mars	16 mars au 5 juin	16 novembre au 4 décembre
Début de la période d'inscription des étudiants libres	6 avril	6 juillet	7 décembre
Période de modification et d'annulation de cours sans facturation	14 avril au 8 mai	23 mars au 5 juin (selon facultés/écoles) 13 juillet au 15 septembre	14 décembre au 14 janvier
Début des cours	4 mai	6 août*, 31 août ou 8 sept. (selon facultés/écoles)	7 janvier
Période d'abandon de cours avec facturation sans mention d'échec	11 mai au 3 juin (période intensive) 11 mai au 9 juillet (période régulière)	16 septembre au 11 novembre**	15 janvier au 11 mars**
Assurances collectives pour les associations étudiantes	N/A	16 septembre au 15 octobre	15 janvier au 14 février
Congés	18 mai 24 juin 1 ^{er} juillet	7 septembre 12 octobre	2 avril 5 avril
Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité	5 juin	18 septembre (premier versement) 16 octobre (deuxième et dernier versement)	22 janvier (premier versement) 26 février (deuxième et dernier versement)
Fin des cours	23 juin (période intensive) 14 août (période régulière)	18, 21 ou 23 décembre (selon facultés/écoles)	21 avril, 28 avril ou 2 mai (selon facultés/écoles)
Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec, avec facturation (cours-années seulement)	14 août	23 décembre	2 mai
Date limite de remise des résultats des cours au Registrariat	9 juillet (période intensive) 28 août (période régulière)	7 janvier	5, 12 ou 14 mai (selon facultés/écoles)
Semaine de lecture ou de relâche (selon facultés/écoles)	N/A	N/A	1 ^{er} au 5 mars

* D'autres dates de début des cours s'appliquent selon la spécialisation et le degré d'avancement dans le programme (consulter le site Web du Département des sciences biologiques)

** Pour les cours donnés en mode intensif, la date limite d'abandon correspond à 60 % de la durée du cours (R5, art. 5.13; R8, art. 4.12.2)

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021 des études de premier cycle et de cycles supérieurs (projet révisé, avril 2019)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2017-CE-13176 du 9 mai 2017) (projet, mai 2017)
Approuvé par le Conseil d'administration (2017-A-17453 du 30 mai 2017) (projet, mai 2017)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2018-CE-13413 du 15 mai 2018) (projet révisé, mai 2018)
Approuvé par le Conseil d'administration (2018-A-17824 du 29 mai 2018) (projet révisé, mai 2018)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2019-CE-13632 du 16 avril 2019) (projet révisé, avril 2019)
Approuvé par le Conseil d'administration (2019-A-18100 du 30 avril 2019) (projet révisé, avril 2019)